



Tous les beaux JOUJOUX que je vois en rêve...

Au prétexte du sous-effectif de la délégation de l'action sociale des BDR -à **qui incombe la faute ?**- le Secrétariat Général souhaite supprimer le jouet habituellement offert à nos enfants et le remplacer par un bon d'achat !!!

La fête de Noël et la distribution des jouets font partie de la magie de Noël pour les petits enfants. C'est peut-être la dernière année que votre enfant aura un cadeau de Noël sous forme de jouet, offert directement par l'action sociale des Bouches du Rhône.

Est-il nécessaire de souligner qu'un jouet à Noël et un bon d'achat ça n'a pas la même valeur, la même symbolique pour un petit enfant de moins de 8 ans ?

Avec les **Organisations Syndicales, PARENTS**, dites NON à cette directive lorsque vous remplirez le questionnaire adressé par l'action sociale.

Aujourd'hui, on veut supprimer les jouets, demain peut-être le spectacle ?
En cette période de restrictions budgétaires tout est à craindre !!!

Les Organisations Syndicales
vous souhaite un JOYEUX NOËL
et une Bonne Fin d'Année